



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 mai 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 mai 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation concernant l'Iraq », tenue le mardi 11 mai 2021. Une déclaration a également été faite par le représentant de l'Iraq.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) **Zhang Jun**



Annexe I

Exposé de M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq

Nous sommes maintenant à cinq mois des élections nationales, d'une très grande importance, prévues le 10 octobre. Ces élections étaient l'une des principales revendications du mouvement de protestation. Cependant, nombre des membres de ce mouvement continuent d'être persécutés dans l'impunité généralisée. L'assassinat du militant bien connu Ihab Jawad Al-Wazni, abattu il y a tout juste deux jours par des hommes armés non identifiés devant sa maison à Karbala, en est un nouvel exemple tragique.

Maintenant, ils pensent peut-être qu'ils l'ont fait taire. La vérité, c'est qu'ils n'ont fait qu'amplifier sa voix. Nous sommes de tout cœur avec ses proches et tous ceux et celles qui ont perdu des amis et des membres de leur famille qui luttent pour faire entendre leur voix.

La perspective de relèvement après la maladie à coronavirus (COVID-19) se profile à l'horizon, avec le début d'une campagne de vaccination. Dans le même temps, comme beaucoup d'autres pays, l'Iraq rencontre des difficultés en raison, récemment, d'une importante recrudescence de cas dans le pays. Une augmentation des cours du pétrole a permis de dégager une certaine marge de manœuvre budgétaire, mais l'économie a toujours un besoin urgent de réformes structurelles. Et bien que les dirigeants irakiens appellent à la stabilité, qui est une condition préalable au progrès, les attaques violentes visant tant des civils que des militaires se poursuivent avec une inquiétante régularité. Ce ne sont là que quelques exemples de la difficulté du quotidien en Iraq.

En ce moment même, et pour la deuxième année consécutive, les Irakiens doivent faire le ramadan et célébreront bientôt l'Eïd en respectant des mesures de sécurité aussi contraignantes que nécessaires.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer de nouveau mes sincères condoléances à celles et ceux qui ont perdu des amis et des membres de leur famille dans le tragique incendie de l'hôpital Ibn al-Khatib à Bagdad le mois dernier.

Concernant l'économie et les finances, le 31 mars, après des mois d'intenses négociations politiques, la Chambre des députés a enfin approuvé la loi de finances fédérale de 2021. Si tout budget est une affaire de compromis, nous constatons que les efforts visant à maîtriser les dépenses publiques et à investir dans le secteur privé ont été contrecarrés pendant l'examen parlementaire de la loi de finances.

Il est également préoccupant que le budget reste fortement tributaire du secteur pétrolier, qui représente environ 80 % des recettes publiques selon les prévisions pour 2021. Bien que les cours du pétrole aient remonté depuis, leur volatilité en 2020 a eu des effets dévastateurs sur le produit intérieur brut du pays, transformant les excédents en déficits et pesant sur la dette publique et les réserves de devises étrangères.

Après la COVID-19, les perspectives économiques dépendront à la fois des réformes structurelles et des marchés pétroliers. Il va sans dire que l'Iraq ne peut maîtriser qu'un seul de ces éléments. Pour dire les choses simplement, continuer de dépendre du pétrole n'est pas une stratégie judicieuse ; en fait, c'est une stratégie loin d'être judicieuse.

Sur ce point, on peut signaler des progrès modestes, à vrai dire minimes, dans la mise en œuvre du livre blanc sur la réforme économique préparé récemment par l'Iraq. Le Ministère des finances a octroyé des prêts rapides aux petites et moyennes entreprises, et le secteur privé investit quelque peu dans les secteurs des infrastructures, de la santé, de l'éducation et du tourisme.

Mais l'on ne saurait trop souligner l'importance d'obtenir des résultats tangibles pour la population. En outre, l'on ne saurait trop insister sur le fait que la transparence, la bonne gouvernance et l'intégrité sont nécessaires pour atteindre ces résultats. En d'autres termes, le rendement de l'investissement doit bénéficier au peuple iraquien et ne pas remplir illicitement des poches privées.

S'agissant de la relation vitale entre Bagdad et Erbil, comme les membres du Conseil m'ont déjà entendu le dire, nous restons sur un compromis *ad hoc*. Malgré quelques avancées ponctuelles qui prennent la forme d'un ou deux accords spécifiques, nous avons encore cruellement besoin de trouver une voie constitutionnelle à long terme.

Les parties continuent de manifester leur volonté de s'asseoir à la table des négociations, mais en l'absence d'un dialogue institutionnalisé, régulier et structuré, des progrès durables resteront hors de portée. À titre d'exemple, le budget que je viens de mentionner comprend un accord sur le partage des revenus entre le Gouvernement fédéral et celui de la Région du Kurdistan, qui a été conclu après de longues négociations. Toutefois, comme partout, le diable se cache dans les détails, étant donné qu'un libellé ambigu ouvre la porte à des interprétations divergentes et à des accusations mutuelles de non-respect.

Cela est de mauvais augure pour l'avenir des relations entre Bagdad et Erbil. C'est également préoccupant à l'approche des élections, car les désaccords pourraient facilement être exploités pour amplifier les divisions.

J'espère que les appels des Kurdes en faveur d'un renforcement de la médiation de l'ONU porteront leurs fruits. Toutefois, pour ce faire, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq a également besoin de l'adhésion des autorités fédérales. Une chose est claire : la relation vitale entre Bagdad et Erbil exige de toute urgence un dialogue stratégique et durable ainsi que des mécanismes de mise en œuvre clairement définis. Je dois admettre que mes expériences jusqu'à présent ne prêtent pas à l'optimisme à cet égard.

Par ailleurs, les récents efforts de la présidence kurde visant à consolider l'unité kurde sont encourageants. Ce qui fait la solidité d'une fédération, c'est la solidité des liens entre ses entités, et ceux-ci sont renforcés par la réconciliation et la cohésion intercommunautaires.

Concernant les élections, comme je l'ai mentionné au début de mon exposé, nous sommes à quelques mois d'un jalon important dans la courte histoire de la jeune démocratie iraquienne. Je constate avec satisfaction que toutes les lois nécessaires ont maintenant été adoptées, y compris la loi sur la Cour suprême fédérale. Nous continuons à apporter un appui technique à la Haute Commission électorale indépendante et nous restons déterminés à aider l'Iraq à organiser ces élections.

Cela étant dit, j'appelle encore une fois toutes les parties prenantes iraquiennes à préserver l'intégrité du processus électoral. Le monde les regarde. Les pressions ou l'ingérence politiques, l'intimidation et les flux financiers illicites nuisent tous profondément à la crédibilité des élections, et donc à la participation. Et comme je l'ai déjà dit, les candidats, les militants, les médias et les électeurs doivent être libres d'exercer leurs droits démocratiques avant, pendant et après l'élection.

Pour que les élections inspirent confiance, il faut combattre la désinformation au moyen de données factuelles et remplacer l'intimidation par la responsabilisation. Les Iraquiens se sont exprimés haut et fort lorsqu'ils ont réclamé ces élections ; trop d'entre eux ont dû en payer le prix ultime. Ce n'est donc pas le moment de les laisser tomber.

Ne pas tenir des élections crédibles provoquerait une colère et une désillusion importantes, durables et généralisées, qui, à leur tour, pourraient déstabiliser davantage le pays à un moment où il a désespérément besoin de force et d'unité. En outre, pour éviter tout malentendu, je tiens à souligner une fois de plus que les élections d'octobre sont et resteront en tout temps dirigées et contrôlées par les Iraquiens, ce qui signifie que leur responsabilité incombe pleinement et en dernier ressort aux autorités et parties prenantes iraqiennes.

Comme je l'ai déclaré à maintes reprises, l'application du principe de responsabilité pour les crimes graves et les violations des droits de l'homme reste limitée, très, très limitée. Malgré les déclarations publiques exprimant l'intention de veiller à l'application du principe de responsabilité et à la création de commissions d'enquête, peu de poursuites ont été engagées pour les meurtres et les blessures graves dont les manifestants ont été victimes. Aucune information n'a été rendue publique sur les modes d'exécution des attaques violentes visant les manifestants et les opposants, qui sont attribuées à de soi-disant « acteurs armés non identifiés ».

Or, ce climat d'impunité persistante qui entoure les crimes graves et les violations des droits de l'homme, tels que les assassinats ciblés, les enlèvements et les actes d'intimidation, ne peut qu'enhardir les auteurs de ces actes, ce qui affaiblit davantage la confiance dans l'État et suscite de vives préoccupations à l'approche des élections prévues en octobre.

Un autre aspect, tout aussi inquiétant, concerne l'évolution de la situation dans la Région du Kurdistan au cours de l'année écoulée. Elle suscite des inquiétudes quant à la restriction effective de la liberté d'expression. Les personnes qui critiquent les autorités publiques sont non seulement exposées à des intimidations, à des restrictions de déplacements et à des arrestations arbitraires, mais certaines ont également été accusées de diffamation, et d'autres, plus récemment, ont été poursuivies en vertu des lois sur la sécurité nationale.

Je voudrais dire également quelques mots sur les provinces de Kirkouk et de Sinjar. En ce qui concerne Kirkouk, je voudrais indiquer que, depuis deux ans, nous facilitons le dialogue entre les représentants des composantes du peuple de Kirkouk. Toutefois, un accord n'a pas encore été conclu. Je voudrais saisir cette occasion pour exhorter toutes les parties prenantes à ne ménager aucun effort pour conclure un accord équitable sans plus tarder. Les habitants de Kirkouk méritent de vivre dans la stabilité et la prospérité.

En ce qui concerne Sinjar, les représentants du Gouvernement fédéral et du Gouvernement de la Région du Kurdistan mènent des pourparlers sur les dispositions de l'accord conclu en octobre dernier relatives à la sécurité. Ces dispositions n'ont pas encore été mises en œuvre, ce qui entrave les progrès en matière d'administration et de reconstruction. Là aussi, l'absence d'un dialogue institutionnalisé et d'un mécanisme de mise en œuvre entre Bagdad et Erbil a des répercussions négatives, qui alimentent les malentendus et la méfiance.

L'adoption de la loi sur les femmes yézidiennes rescapées constitue une évolution positive. Les réparations en faveur des rescapées qui sont prévues par cette loi et le fait que celle-ci reconnaît juridiquement que les atrocités commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) contre les femmes et les filles constituent des crimes de génocide et des crimes contre l'humanité soulignent en outre la nécessité d'amener les auteurs de ces crimes à répondre de leurs actes.

S'agissant de la sécurité, des progrès ont été réalisés dans la lutte contre les éléments résiduels de l'EIL, avec l'appui de la communauté internationale à la demande de l'Iraq, mais le terrorisme continue de coûter la vie à beaucoup trop d'innocents.

Les roquettes et les engins explosifs improvisés, qui font partie de la vie quotidienne des Iraquiens, sont également une source de vives préoccupations. Des entités armées cyniques et cruelles continuent de chercher à déstabiliser le pays. En outre, malgré l'objectif du Gouvernement de faire passer le contrôle des armes à l'État seul, nous constatons que des acteurs non étatiques utilisent de nouvelles capacités, qui pourraient avoir des effets dévastateurs.

Passons maintenant au front régional et international. Comme je l'ai dit à maintes reprises, le Gouvernement iraquien est fermement résolu à jouer un rôle constructif au sein de la région plutôt que d'être victime des tensions extérieures. Nous voyons les premiers signes des résultats de cet engagement.

Et il est vrai que l'Iraq a un grand potentiel en tant qu'honnête médiateur, en apportant sa pierre à l'édifice de la paix et de la stabilité dans la région. Mais pour que ces efforts soient vraiment efficaces, et au risque de me répéter, ils doivent s'accompagner d'actions concrètes visant à faire passer le contrôle des armes à l'État seul.

Plus généralement, je voudrais demander une fois de plus à toutes les parties de respecter les principes de souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'État.

En ce qui concerne la situation humanitaire, au cours des sept derniers mois, 16 camps, dans lesquels se trouvaient 50 000 Iraquiens, ont été fermés ou reclassés. Ces fermetures, souvent effectuées dans des délais très courts, n'ont pas toujours permis aux familles de se préparer comme il se doit à rentrer en toute sécurité dans leur région d'origine.

Il va sans dire que, lorsque les camps sont fermés avant que des conditions propices au retour ne soient réunies, les conséquences sont catastrophiques pour les Iraquiens. Les familles sont rejetées par leurs communautés d'origine, se voient refuser la protection des autorités locales, sont abandonnées en chemin par les escortes de sécurité et subissent même des agressions physiques. Ce n'est certainement pas le meilleur moyen d'assurer le relèvement et la stabilisation des communautés.

La position de l'ONU reste inchangée. Nous comprenons et appuyons pleinement l'objectif des autorités iraquiennes de mettre fin aux déplacements. Toutefois, des solutions durables doivent être mises en place pour atteindre cet objectif. En d'autres termes, il faut mettre l'accent sur le règlement de la question des déplacements plutôt que sur la fermeture des camps.

S'agissant de la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales, les dépouilles de huit autres nationaux du Koweït portés disparus et d'un national d'un pays tiers ont été identifiées depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/2021/152). En outre, les restes d'un soldat iraquien ont été remis par le Koweït à l'Iraq, ce qui est le premier transfert de ce type depuis 2013.

Je présente mes sincères condoléances à toutes les familles des personnes portées disparues, familles qui attendent depuis longtemps d'être informées du sort de leurs proches.

Malgré les difficultés liées à la maladie à coronavirus (COVID-19), les efforts que continuent de déployer les Gouvernements iraquien et koweïtien, le Comité international de la Croix-Rouge et la Commission tripartite ont collectivement permis de réaliser des progrès. Et j'espère sincèrement que cette coopération aboutira à de nouveaux résultats positifs dans les mois à venir.

Pour terminer, je tiens à souligner une fois de plus l'importance d'organiser des élections crédibles. À ce moment charnière, il faut privilégier la transparence et

l'état de droit. Un processus électoral fiable, avec une participation large et libre, peut aider le pays à avancer vers l'avenir sûr et prospère que les Iraquiens méritent. Pour faire entendre sa voix, faire connaître ses choix, il faut se rendre aux urnes.

Cet exercice démocratique essentiel suppose que chaque électeur, candidat, journaliste et militant joue son rôle. Boycoter des élections, et donc rester à l'écart du processus électoral, est risqué et peut avoir de lourdes conséquences.

Alors que le mois sacré du ramadan touche à sa fin, je voudrais conclure en adressant mes meilleurs vœux à tous ceux et celles qui le célèbrent malgré les restrictions.

Annexe II

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois et anglais]

La Chine remercie la Représentante spéciale, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé et salue la participation du Représentant permanent de l'Iraq à la réunion d'aujourd'hui.

Je voudrais tout d'abord exprimer à l'Ambassadeur Aluloom, et par son truchement au peuple iraquien, notre profonde sympathie et nos condoléances pour les lourdes pertes subies lors de l'incendie qui s'est produit à Bagdad le mois dernier.

En ce qui concerne les rapports du Secrétaire général (S/2021/395 et S/2021/426) et l'exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, la situation en matière de sécurité en Iraq est toujours critique, raison pour laquelle nous devons continuer d'appuyer sans relâche ses efforts de lutte contre le terrorisme. Les éléments résiduels de l'État islamique d'Iraq et du Levant continuent de lancer des attaques en Iraq, qui ont fait des centaines de victimes civiles depuis le début de l'année. La communauté internationale doit aider l'Iraq à régler efficacement le problème des combattants terroristes étrangers et à préserver les acquis obtenus à grand prix en matière de lutte contre le terrorisme. Sous réserve que la souveraineté judiciaire de l'Iraq soit pleinement respectée, il faut permettre à l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes de jouer son rôle et d'aider l'Iraq à traduire les terroristes en justice.

La paix ne peut être instaurée en Iraq sans un environnement régional favorable. La Chine encourage les parties concernées à répondre positivement à l'appel du Secrétaire général, à respecter le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, à respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq et à œuvrer de concert pour construire un avenir sûr et stable pour l'Iraq. Toute opération militaire sur le territoire iraquien doit être menée avec le consentement préalable du Gouvernement iraquien. L'Iraq ne doit pas être victime de manœuvres géopolitiques. Nous saluons et soutenons l'étroite coopération entre l'Iraq et le Koweït en ce qui concerne la question des personnes et des biens portés disparus.

Deuxièmement, il faut aider l'Iraq à mener à bien l'important programme politique de cette année, à savoir les prochaines élections législatives. L'Iraq a pris des mesures actives pour en faire avancer les préparatifs et a engrangé d'importants progrès, ce dont la Chine se félicite. Nous encourageons le Gouvernement iraquien à poursuivre ses efforts dans le but de garantir des élections harmonieuses et pacifiques, qui reflètent pleinement les vues du peuple iraquien.

L'Iraq a écrit à deux reprises à la présidence du Conseil de sécurité sur des questions relatives aux élections (voir S/2020/1130 et S/2021/135). L'ONU doit tenir compte de la requête formulée par la partie iraquienne et de la pratique établie, et jouer un rôle positif et constructif dans le bon déroulement des élections iraqiennes. La Chine a fourni à la Haute Commission électorale indépendante iraquienne un système de visioconférence et des ordinateurs de bureau. Nous allons bientôt livrer le deuxième lot de matériel électoral dans le cadre de notre programme d'aide.

Troisièmement, une plus grande unité est impérative pour maintenir la stabilité en Iraq. La Chine se félicite de l'accord conclu, grâce au dialogue et à la consultation, entre le Gouvernement fédéral iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan

sur la loi de finances fédérale de 2021. Nous espérons que les deux parties sauront maintenir la dynamique positive actuelle dans leur recherche constante de solutions durables aux questions d'intérêt commun.

La Chine salue l'appel au dialogue national lancé par le Premier Ministre Mustafa Al-Kadhimi, et espère que toutes les parties en Iraq prendront une part active à ce dialogue dans un esprit constructif, dans le but de renforcer l'unité et l'amitié, de parvenir à une réconciliation inclusive et d'accélérer l'intégration et le développement.

Quatrièmement, nous devons aider l'Iraq à relever les défis liés à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La récente résurgence de la pandémie en Iraq est source de vive inquiétude. La communauté internationale doit continuer d'appuyer l'Iraq dans sa lutte contre la maladie, en mettant l'accent sur une distribution équitable des vaccins. Nous demandons aux pays qui sont en mesure de le faire de s'employer à apporter une aide à l'Iraq.

Depuis le début de la pandémie, la Chine a dépêché une équipe d'experts médicaux et plusieurs cargaisons de matériel pour aider l'Iraq à combattre la maladie. Nous avons également contribué à la construction d'un laboratoire de détection de l'acide nucléique et envoyé deux lots consécutifs de vaccins pour aider l'Iraq à surmonter la crise.

Je tiens à profiter de cette occasion pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Hennis-Plasschaert, ainsi que son équipe, du travail dont elles s'acquittent. La Chine est favorable à la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Mon pays entend continuer de collaborer avec la communauté internationale pour aider les Iraquiens à instaurer une paix, une prospérité et un développement durables.

Annexe III

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier la Représentante spéciale, Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé.

Nous renouvelons notre solidarité et notre appui au Gouvernement et au peuple irakiens, qui sont toujours confrontés à des défis politiques, économiques et sécuritaires. Nous pensons que la solution à la plupart de ces défis réside dans le dialogue, à l'échelon aussi bien national que régional.

Nous nous félicitons de l'appel lancé par le Premier Ministre, M. Al-Kadhimi, en faveur d'un dialogue national iraquien. Un dialogue sans exclusive, entre toutes les forces politiques, toutes les communautés et tous les pans de la société, notamment les femmes et les jeunes, est voué à renforcer le tissu social et à promouvoir la réconciliation.

Les élections législatives prévues sont un jalon crucial sur la voie de la stabilité et du rétablissement de la confiance dans le système politique iraquien. Nous appelons toutes les parties prenantes irakiennes à contribuer à un environnement propice à la tenue d'élections crédibles, transparentes et inclusives. La mise en place d'une haute instance de contrôle chargée de promouvoir la participation électorale des femmes et de prévenir la violence à l'encontre des candidates, est un pas à saluer.

Le rôle que continue de jouer la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, s'agissant d'aider le pays dans le cadre des préparatifs et processus électoraux, est indispensable et contribue à ce que l'Iraq soit prêt à tenir ces élections. Le Conseil de sécurité doit soigneusement réfléchir à la manière la plus pratique de répondre à la requête d'observation électorale formulée par l'Iraq.

Nous saluons l'adoption de la loi sur les femmes rescapées yézidiennes par le Parlement iraquien, car elle marque une étape importante vers la réconciliation et l'établissement des responsabilités et se penche sur le problème important que sont les violences sexuelles liées au conflit. Nous exhortons également le Gouvernement iraquien à prendre des mesures supplémentaires pour établir les responsabilités des violations commises à l'encontre des manifestants, des militants de la société civile et des journalistes, tout en insistant sur l'importance de protéger la liberté d'expression et de réunion pacifique.

Il est profondément inquiétant que les attaques contre les missions diplomatiques et le personnel de la Coalition mondiale contre Daech se poursuivent. Nous condamnons avec force ces attaques et réaffirmons notre appui sans faille à la lutte menée par l'Iraq contre Daech. Nous rappelons également que tous les acteurs doivent respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq et s'abstenir de toute action militaire susceptible de menacer la stabilité du pays. En outre, nous appelons le Gouvernement iraquien à prendre des mesures supplémentaires pour veiller à ce que l'État contrôle toutes les forces armées.

Nous appuyons sans réserve les mesures prises par le Gouvernement iraquien dans le sens de réformes urgentes visant à améliorer la situation socioéconomique et la gouvernance, et nous appelons de nouveau à mettre en œuvre les mesures proposées dans le livre blanc.

Enfin, nous nous félicitons de l'accord conclu entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sur la loi de finances fédérale, lequel montre une nouvelle fois qu'il est possible de régler les désaccords par le dialogue et contribuera, nous l'espérons, à une stabilité économique et politique accrue dans l'ensemble du pays.

Annexe IV**Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, pour sa présentation et je tiens à l'assurer de tout le soutien de la France dans sa mission. Je souhaite également saluer la présence parmi nous du représentant de l'Iraq aujourd'hui. Je souhaite enfin rendre hommage aux victimes de l'incendie de l'hôpital Ibn al-Khatib survenu le 24 avril dernier et redire que la France est solidaire de l'Iraq dans cette épreuve.

Notre réunion intervient à la veille du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Nous avons entendu la demande des autorités irakiennes concernant le soutien des Nations Unies aux élections. Nous souhaitons que le Conseil y réponde positivement, en tenant compte des contraintes qui pèsent sur l'action des Nations Unies en Iraq. La communauté internationale se doit d'être au rendez-vous pour permettre l'organisation d'un scrutin libre et transparent auquel les femmes participeront pleinement. La mise en place de la commission supérieure en charge du suivi de la participation des femmes est à cet égard un développement tout à fait positif. Au-delà du Conseil, nous encourageons les partenaires de l'Iraq et les organisations régionales sollicitées par l'Iraq à contribuer elles aussi à l'observation des élections anticipées, en conformité avec les demandes irakiennes. Au-delà des élections, la communauté internationale doit se mobiliser pour accompagner l'Iraq dans l'affirmation de sa souveraineté.

Au plan intérieur, des réformes ont été annoncées pour répondre aux aspirations légitimes de la population. Elles doivent, à présent, être mises en œuvre afin de moderniser l'économie et venir à bout de la corruption. Il est également essentiel de poursuivre en justice les auteurs d'exactions contre les manifestants. Nous appelons par ailleurs à ce que les responsables du meurtre de l'activiste Ihab Al-Wazni, assassiné ce samedi à Karbala, soient identifiés et traduits en justice. La reprise des violences à l'encontre de la société civile iraquienne est un développement particulièrement préoccupant alors que le pays se prépare à des élections importantes pour son avenir.

Il est essentiel que les Iraquiens puissent exercer leurs libertés constitutionnelles d'expression et de réunion. Cela est particulièrement nécessaire pour permettre le succès du dialogue national qui a été annoncé par le Premier Ministre.

Au plan sécuritaire, il est également indispensable que l'Iraq reste préservé des tensions régionales et que son intégrité territoriale soit respectée. Nous sommes convaincus que l'Iraq peut être à l'origine d'une dynamique régionale positive et nous encourageons la diplomatie d'équilibre promue par le Gouvernement iraquien. Il peut être un exemple de coexistence pour toute la région, comme l'a montré la visite récente du pape François dans le pays.

Un Iraq souverain passe aussi par le contrôle effectif de l'État sur l'ensemble des groupes armés. Il est également indispensable de poursuivre le combat contre Daech. Face à une menace qui n'a pas disparu mais qui s'est transformée, le soutien de la coalition internationale à l'invitation et au profit des autorités irakiennes reste indispensable. Nous appelons, à cet égard, à ce que la sécurité des emprises et des forces de la coalition soit assurée.

La stabilisation et la reconstruction des régions libérées de Daech sont également une priorité, notamment pour faciliter le retour des déplacés. Pour cela, l'accord concernant Sinjar doit être mis en œuvre complètement. Nous saluons également les projets qui ont été lancés à Mossoul dans le cadre de l'initiative Faire revivre l'esprit de Mossoul portée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Enfin, la lutte contre l'impunité est un élément essentiel pour permettre de tourner la page de Daech. À cet égard, nous nous réjouissons de l'adoption de la loi sur les femmes yézidiennes rescapées.

Au plan humanitaire et sanitaire, il est également crucial de garantir un accès équitable au vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 a ici tout son rôle clé à jouer. Nous devons veiller à ce que les personnes déplacées continuent à bénéficier d'aide à leur sortie des camps, notamment en matière de santé. Je rappelle la nécessité que le retour des déplacés soit volontaire et s'effectue dans la sécurité et la dignité.

La stabilité et la prospérité de l'Iraq passent également par des relations de confiance entre Bagdad et Erbil. L'adoption du budget 2021 est un développement positif. Nous souhaitons que le dialogue se poursuive pour permettre de résoudre l'ensemble des questions qui sont encore pendantes entre les deux capitales.

Enfin, je veux finir en saluant les avancées enregistrées concernant la question des Koweïtiens et ressortissants d'États tiers portés disparus. L'identification des dépouilles de huit ressortissants koweïtiens et d'un ressortissant saoudien est un développement positif. Nous souhaitons que la coopération entre l'Iraq et le Koweït sur ce sujet se poursuive.

Annexe V**Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie la Représentante spéciale, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé. Je saisis cette occasion pour féliciter la Représentante spéciale adjointe, M^{me} Ingibjörg Sólrún Gísladóttir, qui a récemment pris ses fonctions. Je souhaite également la bienvenue au Représentant permanent de l'Iraq, l'Ambassadeur Mohammad Hussein Bahr Aluloom, à la présente séance.

Je voudrais en premier lieu réitérer le ferme appui de l'Inde aux efforts que déploie le Gouvernement iraquien en faveur de la paix, de la stabilité, du relèvement économique grâce à des réformes, de la reconstruction et de la réconciliation nationale. L'Inde a toujours répondu aux besoins urgents de l'Iraq. Par le passé, nous avons appuyé le Mécanisme des fonds internationaux pour la reconstruction de l'Iraq et versé des contributions par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial. Le Programme indien de coopération technique et économique se poursuit et est devenu plus robuste au fil des ans.

L'adoption du texte modifiant la loi relative à la Cour suprême fédérale et la décision du Parlement de voter sa propre dissolution, en prévision des élections prévues le 10 octobre, ont éliminé les principaux obstacles à l'organisation d'élections anticipées. Je salue les mesures prises par les autorités iraqiennes et la Haute Commission électorale indépendante pour garantir un processus électoral libre, régulier et inclusif en dépit des contraintes liées à la pandémie. Nous nous félicitons vivement de l'appui et de l'assistance technique apportés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et le Programme des Nations Unies pour le développement à la Commission pour lui permettre de bien préparer les élections.

Un taux élevé de participation aux prochaines élections sera essentiel pour que le Parlement et le Gouvernement représentent tous les Iraquiens. Cela permettra également au Gouvernement de jouir de la confiance du peuple iraquien. L'ONU et l'observation internationale des élections, comme l'a demandé le Gouvernement iraquien, contribueront à renforcer cette confiance au sein de la population iraquienne, et c'est pourquoi l'Inde appuie fermement cette demande. Il est important que le Conseil de sécurité réponde favorablement à la demande de l'Iraq.

Les élections ne peuvent être considérées comme véritablement inclusives sans la participation pleine et effective des femmes iraqiennes. À cet égard, les mesures prises par le Gouvernement pour promouvoir la participation des femmes aux élections et pour prévenir et combattre la violence contre les candidates, notamment en créant un haut comité, constituent des évolutions encourageantes.

La stabilité et la sécurité dans le pays sont essentielles pour le relèvement et le développement économique en Iraq après le conflit. Nous sommes préoccupés par l'augmentation du nombre d'attaques lancées par l'État islamique en Iraq. Nous présentons nos sincères condoléances aux citoyens iraqiens qui ont perdu des proches dans ces attaques ignobles. Les efforts inlassables que déploient les autorités iraqiennes pour lutter contre le terrorisme dans le pays doivent être complétés par le renforcement de la coopération de la communauté internationale. Nous ne pouvons nous permettre de baisser la garde contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ou d'autres groupes terroristes en Iraq. Nous devons retenir les enseignements du passé concernant les conséquences d'une complaisance induite en matière de lutte contre le terrorisme. Trente-neuf ressortissants indiens ont été brutalement assassinés par l'EIIL, et nous espérons qu'un jour, des civils innocents ne perdront plus la vie à cause du terrorisme.

Nous nous félicitons de l'adoption de la loi sur les femmes yézidiennes rescapées. La mise en œuvre de cette loi fondamentale et de l'accord de Sinjar, conclu récemment, aidera l'Iraq à avancer vers la réalisation de l'objectif visant à rendre justice aux victimes des crimes commis par Daech. Elle contribuera également à rétablir la normalité pour les survivants, à améliorer leurs conditions de vie et à créer des conditions favorables à leur retour en toute sécurité grâce à la reconstruction des régions dévastées par le terrorisme.

Malgré les efforts que déploie le Gouvernement iraquien pour protéger toutes les missions diplomatiques, les attaques contre des locaux diplomatiques et les forces de la coalition se poursuivent. De telles attaques menacent la stabilité de l'Iraq et risquent d'aggraver les tensions. La stabilité de l'Iraq doit revêtir une importance capitale pour la région. Nous espérons qu'une solution à long terme pourra également être apportée au problème des armes qui sont entre les mains des groupes armés et d'autres acteurs non étatiques.

Les violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq sous prétexte de lutter contre le terrorisme doivent cesser. Les pays voisins de l'Iraq doivent collaborer avec les autorités iraquiennes pour remédier à tous les problèmes de sécurité auxquels celles-ci sont confrontées.

La visite récente du pape François en Iraq a mis en exergue la grande diversité culturelle et le patrimoine multireligieux du pays. Cette visite a également contribué à un débat positif sur la promotion de la tolérance religieuse, la coexistence pacifique et l'engagement à ne laisser personne de côté. Ceci est essentiel pour parvenir à la réconciliation nationale et à la pérennisation de la paix en Iraq. L'appel du Premier Ministre à un dialogue national inclusif est également un pas dans la bonne direction.

L'adoption de la loi de finances fédérale constitue un premier pas encourageant vers le règlement des différends entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan. Nous encourageons les deux parties à profiter de cette dynamique pour conclure un accord mutuellement satisfaisant à long terme afin de régler toutes les questions en suspens. Ces délibérations peuvent également être menées dans le cadre du dialogue national qui a été proposé.

Nous prenons acte des efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour régler la question des personnes déplacées dans le pays. La communauté internationale doit respecter pleinement la souveraineté et la juridiction de l'Iraq et l'appuyer dans ses efforts pour résoudre cette question conformément à son droit interne pertinent.

L'Inde prend note avec satisfaction de l'identification récente de nationaux du Koweït et de pays tiers parmi les dépouilles envoyées par les autorités iraquiennes l'année dernière et de la restitution par le Koweït de la dépouille d'un soldat iraquien porté disparu. Ces efforts apporteront du réconfort aux familles des défunts. Grâce à l'excellente coopération entre les autorités iraquiennes et koweïtiennes et à l'aide du Comité international de la Croix-Rouge et d'autres partenaires internationaux, l'Inde a bon espoir que des progrès supplémentaires pourront être réalisés rapidement sur cette question, afin qu'elle puisse être réglée d'une façon satisfaisante pour les deux parties.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'appui indéfectible de l'Inde à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Iraq. L'Inde et l'Iraq partagent une relation civilisationnelle. Nous avons toujours été favorables à un Iraq démocratique, pluraliste, fédéral, unifié et prospère, répondant aux aspirations de ses citoyens. En tant qu'amie de longue date, l'Inde restera un partenaire volontaire de l'Iraq dans ses efforts de reconstruction de l'État visant à apporter la prospérité à son peuple.

Annexe VI

Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général, pour son exposé très éclairant de ce matin. Je tiens également à saluer la présence du représentant de l'Iraq parmi nous aujourd'hui.

Je voudrais, pour commencer, présenter nos condoléances les plus sincères au peuple iraquien à la suite du tragique incendie de l'hôpital Ibn Al-Khatib en avril. Cet incendie a été une terrible tragédie, qui est survenue alors que, comme nous le savons, le peuple iraquien est aux prises avec les effets dévastateurs de la maladie à coronavirus (COVID-19). Naturellement, nos pensées et nos prières accompagnent les familles des victimes et toutes les personnes touchées par cette tragédie.

L'Irlande se félicite que le Gouvernement iraquien se soit engagé à organiser des élections libres et régulières en octobre. Nous saluons des mesures importantes qui sont prises à cette fin par les autorités iraqiennes dans le cadre des préparatifs depuis notre dernier débat en février (voir S/2021/152). Il s'agit notamment de l'adoption du texte portant modification de la loi relative à la Cour suprême fédérale, de la nomination des membres de la Cour et du vote de la Chambre des députés en faveur de sa propre dissolution dans les jours précédant l'élection, qui constituent des mesures importantes.

La mise en place d'une haute instance de contrôle chargée de promouvoir la participation électorale des femmes et de proposer des mesures pour prévenir et réprimer toute violence à l'encontre des femmes, est également à saluer, et nous estimons qu'elle est très encourageante.

La recommandation de la Haute Commission électorale relative à l'enregistrement des personnes déplacées à l'intérieur du pays sur les listes électorales est importante, et nous soutenons sa mise en œuvre sans délai. Aujourd'hui, je voudrais souligner une nouvelle fois que, pour être efficace, le processus politique et électoral doit inclure toutes les parties de la société iraquienne dans toute sa diversité.

La communauté internationale a bien sûr un rôle important à jouer en appuyant de façon constructive la tenue d'élections pacifiques, inclusives et démocratiques en octobre. Nous saluons la contribution cruciale de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) aux préparatifs jusqu'à présent. Le Conseil de sécurité doit s'employer activement et rapidement à chercher comment il peut assumer au mieux ses responsabilités envers l'Iraq et renforcer et maximiser le rôle qu'il joue alors que l'Iraq entreprend un processus aussi crucial pour l'avenir du peuple iraquien.

Hier encore, le Conseil de sécurité a eu le privilège d'entendre à nouveau le témoignage saisissant de Nadia Murad (voir S/2021/460). L'adoption de la loi relative aux femmes yézidiennes rescapées marque un tournant dans les efforts visant à offrir réparation à la communauté yézidienne et aux femmes d'autres groupes minoritaires qui ont enduré de terribles souffrances aux mains de l'État islamique d'Iraq et du Levant, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre liée aux conflits. Il est maintenant nécessaire et urgent de rendre véritablement justice aux rescapées en engageant des poursuites et en condamnant les auteurs de ces crimes odieux. Pour citer l'exposé d'hier de M^{me} Murad, « pour que [l]es preuves servent à rendre la justice et à faire appliquer le principe de responsabilité, il faut agir ». Nous exhortons l'Iraq à fixer le cadre législatif dont il y a besoin pour ce faire.

L'Irlande reste préoccupée par les informations faisant état de la poursuite des attaques terroristes dans le pays. Nous réaffirmons une fois encore que nous rejetons fermement toute tentative de déstabilisation de l'Iraq. La paix et la stabilité de l'Iraq sont essentielles non seulement pour la prospérité de son propre peuple, mais aussi pour l'ensemble de la région.

Les droits à la liberté d'expression et de réunion sont déjà consacrés par la Constitution iraquienne. Cependant, nous continuons d'être témoins de violations de ces droits et du manque de garanties d'une procédure régulière. L'assassinat d'un militant bien connu à Karbala et les attaques perpétrées contre un journaliste à Diouaniyé sont profondément troublants et inacceptables. Nous demandons instamment aux autorités fédérales et régionales de redoubler d'efforts pour protéger et défendre ces droits et mettre fin à l'impunité.

L'adoption, en mars, de la loi de finances fédérale de 2021 a constitué une étape importante et une véritable démonstration de ce que le dialogue constructif et le compromis entre les autorités de Bagdad et d'Erbil peuvent accomplir. Nous appelons toutes les parties à maintenir cet esprit de coopération et à appliquer fidèlement les dispositions de l'accord conclu sur le budget. En outre, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour lutter contre la corruption et faire en sorte que les personnes reconnues coupables de corruption répondent de leurs crimes.

Comme d'autres, nous nous sommes également réjouis des nouveaux progrès accomplis ces derniers mois dans l'identification des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi que dans la restitution des biens koweïtiens disparus. Nous espérons que les progrès sur cette importante et ancienne question se poursuivront.

Enfin, je voudrais réaffirmer une fois de plus le ferme soutien de l'Irlande au travail excellent et essentiel accompli par la Représentante spéciale et son équipe. Nous comptons sur le renouvellement du mandat de la MANUI par le Conseil de sécurité dans les prochaines semaines.

Annexe VII

Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, pour son exposé, et je prends bonne note du rapport du Secrétaire général sur les travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) (S/2021/426).

En ce qui concerne la situation politique, le Kenya salue les préparatifs des élections, lesquelles doivent être inclusives, transparentes, libres et crédibles et jeter des bases solides pour la cohésion sociale, la stabilité politique et l'édification de l'État. La création récente d'une haute instance chargée de favoriser la participation des femmes au processus électoral est en effet une mesure positive en faveur de l'inclusion. Le Kenya soutient la demande de l'Iraq tendant à ce que l'ONU participe à l'observation de ces élections.

Nous saluons également la contribution de l'Union européenne à un projet mené sous l'égide de l'ONU afin d'appuyer le renforcement des capacités au sein de la Haute Commission électorale indépendante en vue des élections d'octobre 2021. Nous nous félicitons, en outre, du fort soutien aux élections mis en avant par les États-Unis d'Amérique.

Par ailleurs, le Kenya prend acte d'autres avancées encourageantes, dont la mise en place de la Cour suprême et l'adoption de la loi de finances fédérale par la Chambre des députés le 31 mars.

Nous reconnaissons que cette adoption est le fruit de longues négociations entre les partis politiques, le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan. Nous encourageons les parties à entretenir cette dynamique positive en coordonnant la mise en œuvre des engagements et un dialogue national inclusif. Cela permettra d'instaurer la confiance fort nécessaire et d'apaiser les tensions politiques à l'approche des prochaines élections.

Le Kenya se félicite également de la promulgation de la loi relative aux femmes yézidiées rescapées, ce qui est un grand pas en avant dans la réponse apportée aux besoins des rescapé(e)s d'atrocités commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), en particulier contre les chrétiens, les shabaks, les turkmènes et les yézidis.

En ce qui concerne les conditions de sécurité, le Kenya condamne les récentes attaques violentes perpétrées dans le nord du pays. Nous appelons la MANUI à œuvrer à la désescalade des opérations militaires qui menacent la vie des habitants, notamment les personnes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants.

Nous condamnons en outre les attaques commises par Daech/EIIL dans plusieurs provinces d'Iraq, notamment les récentes attaques à Sadr City, à l'est de Bagdad. Nous insistons sur le fait que les terroristes doivent être traités comme tels et qu'il ne faut pas les légitimer en les considérant comme des acteurs politiques.

Nous devons continuer d'appuyer le rôle de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes dans le pays. De plus, il est primordial de veiller à ce que l'Iraq ne devienne pas un théâtre d'opération international où États et acteurs non étatiques régleraient leurs comptes au détriment de la sécurité, de la stabilité politique et du progrès socioéconomique du peuple iraquien.

Le Kenya prend note des progrès louables réalisés dans l'identification des nationaux du Koweït et des biens koweïtiens disparus. Nous encourageons la poursuite d'une coopération effective et attendons avec intérêt de nouveaux progrès sur ce dossier.

Ceci m'amène enfin à la situation humanitaire. Des milliers d'Iraquiens résidant dans le camp de Hol en Syrie, il est essentiel pour les pays concernés de rapatrier leurs citoyens des camps et de donner la priorité aux mesures de désengagement et au renforcement des capacités.

Par ailleurs, le Kenya se félicite du plan d'aide humanitaire de 2021 pour l'Iraq des Nations Unies et du Gouvernement iraquien visant à aider 1,5 million de personnes vulnérables, d'autant plus que 4,1 millions d'Iraquiens ont toujours besoin d'aide humanitaire et de protection.

Pour terminer, le Kenya appelle à nouveau tous les acteurs à défendre l'indépendance politique, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous réaffirmons notre appui à l'aide que la MANUI apporte au Gouvernement et au peuple iraquien pour promouvoir un dialogue politique ouvert à tous ainsi que la réconciliation nationale et communautaire.

J'ai quelques questions à poser à la Représentante spéciale. Quels progrès l'Iraq a-t-il accomplis dans la lutte contre le terrorisme ? Pouvez-vous, Madame la Représentante spéciale, nous dire à quel stade en sont les poursuites contre les combattants de l'EIL d'origine iraquienne devant les tribunaux nationaux ? Quelle est votre évaluation de l'appui populaire et politique apporté à l'action menée par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes ?

Annexe VIII**Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramírez,
Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des
Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert et le représentant de l'Iraq de leurs exposés instructifs.

Le Mexique est très préoccupé par les conditions de sécurité précaires qui règnent en Iraq et par les nombreux actes de violence perpétrés dans diverses régions du pays. Nous condamnons, une fois de plus et dans les termes les plus catégoriques, les attaques à la roquette qui ont frappé les environs de l'aéroport d'Erbil ainsi que celles commises contre les bases aériennes de Balad et d'Aïn el-Assad, et nous appelons tous les groupes armés en Iraq à cesser tout acte de violence.

D'autre part, nous apprécions l'appui sans faille apporté par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à l'organisation des prochaines élections, car nous sommes conscients de l'importance de la tenue d'élections régulières, libres et transparentes pour la consolidation de tout État démocratique. Nous prenons note des progrès réalisés dans le recrutement et la formation d'agents électoraux, et nous saluons les efforts déployés pour garantir la participation pleine, effective et égale des femmes au processus électoral. En particulier, nous nous félicitons de la création d'un comité chargé de promouvoir et de surveiller la participation des femmes aux élections ainsi que de prévenir et de traiter les éventuels cas de violence à l'encontre des femmes candidates.

Conformément à ce même programme, le Mexique salue les mesures prises par l'Iraq pour mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, notamment : premièrement, l'augmentation du nombre de femmes fonctionnaires occupant des postes de haut niveau ; deuxièmement, le deuxième plan national de mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) ; et troisièmement, comme mentionné ci-dessus, la promotion de la participation active des femmes aux élections. Par ailleurs, nous nous félicitons de la récente adoption par la Chambre des députés de la loi relative aux femmes yézidiennes rescapées, qui condamne les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les violences fondées sur le genre commis par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL)/Daech contre les chrétiens, les shabaks, les turkmènes et les yézidis.

Sur le plan humanitaire, nous nous félicitons de l'arrivée d'un lot de 336 000 doses de vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans le cadre du programme du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, ainsi que de l'organisation nécessaire pour recevoir et distribuer 20 millions de vaccins. Nous espérons que la campagne de vaccination sera menée le plus rapidement possible et de manière efficace.

Le 3 mars, les autorités de la prison centrale de Nassiriyé ont exécuté trois personnes condamnées à mort pour terrorisme. Ces trois exécutions s'ajoutent aux 21 qui ont eu lieu en novembre dernier. Le Mexique réaffirme son rejet de la peine de mort. La peine capitale constitue une grave violation des droits de l'homme, en plus d'être une pratique dégradante, aux conséquences irréparables. Le Mexique appelle le Gouvernement iraquien à promouvoir des mesures visant à imposer un moratoire sur l'application de la peine de mort et à son abolition éventuelle.

Enfin, mon pays réitère son attachement au renouvellement rapide du mandat de la MANUI, pour lequel nous travaillerons en étroite collaboration et en concertation avec les membres du Conseil.

Annexe IX

Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert pour son intervention. Je souhaite également la bienvenue au représentant de l'Iraq à cette réunion.

Mon pays salue les efforts du Gouvernement iraquien pour faire face aux nombreuses crises auxquelles le pays est confronté, et pour l'orienter dans une nouvelle direction.

Ma délégation appuie l'appel lancé par le Premier Ministre, le 8 mars dernier, en faveur d'un dialogue national inclusif pour restaurer l'unité iraquienne.

L'Iraq a énormément souffert des guerres, et son peuple aspire à une vie stable et prospère. La communauté internationale doit jouer un rôle important dans la nouvelle marche du pays vers la stabilité et l'espoir.

Les efforts que déploient les autorités iraquiennes en vue de développer des relations apaisées avec les pays voisins et d'étendre leur partenariat au niveau régional et mondial sont louables. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2021/426), la coopération internationale reste essentielle pour relever les défis posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'instabilité régionale, les changements climatiques et bien d'autres problèmes.

Sur le plan de la protection des droits de l'homme, ma délégation reste, cependant, profondément préoccupée par les informations faisant état d'arrestations continues et d'actes de violence et d'intimidation à l'encontre de manifestants, de militants de la société civile, de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes. Nous condamnons en particulier le récent assassinat d'Ihab al-Wazni, abattu dimanche passé devant son domicile. Cela porte à 30 le nombre de défenseurs des droits humains assassinés depuis 2019. Les tentatives systématiques de menacer et d'empêcher les gens d'exercer leur droit fondamental de réunion pacifique et leur liberté d'expression sont inacceptables.

Nous appelons le Gouvernement iraquien à protéger et à garantir les droits fondamentaux de tous les manifestants pacifiques, les militants de la société civile et les défenseurs des droits humains.

Nous appelons également le Gouvernement iraquien à prendre les mesures nécessaires pour honorer ses engagements de rendre opérationnel l'organe chargé d'enquêter sur les meurtres de militants et de défenseurs des droits de l'homme, et de traduire leurs auteurs en justice.

S'agissant du processus électoral, nous réitérons notre soutien aux efforts du Gouvernement iraquien et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de même qu'à la Haute Commission électorale indépendante, pour les préparations des élections prochaines, en vue d'assurer la tenue de scrutins libres, équitables, inclusifs et crédibles.

Ma délégation appelle l'ONU et tous les États Membres à veiller à ce que la MANUI dispose des ressources nécessaires pour accompagner l'Iraq, dans le respect de sa pleine souveraineté, dans l'organisation et la tenue d'élections crédibles, libres et équitables. Le Conseil de sécurité et l'ensemble des organes des Nations Unies concernés doivent donner suite à la demande faite par le Gouvernement iraquien sur la question des observations des élections.

Ces élections doivent aussi être inclusives et garantir la participation de toutes les couches sociales irakiennes. C'est pourquoi nous réitérons qu'il est également important d'inclure dans le processus politique, les femmes, qui jouent un rôle de leadership informel dans leurs communautés lors des conflits, ainsi que les jeunes.

Sur la question des personnes, des biens et des archives disparus du Koweït et dans des pays tiers, ma délégation encourage l'Iraq et le Koweït à une coopération plus renforcée pour épuiser les questions et dossiers non encore élucidés. La récente identification des restes humains de huit personnes koweïtiennes disparues et d'un ressortissant de pays tiers sont des avancées encourageantes. De même, la remise de la dépouille du soldat irakien par le Koweït à l'Iraq, qui est une première du genre depuis 2013, est aussi à saluer.

En conclusion, le Niger voudrait réitérer qu'au moment où l'Iraq s'efforce de se relever de la profonde crise qu'il a traversée ces dernières années, nous ne devons pas perdre de vue que la victoire sur l'État islamique d'Iraq et du Levant n'est pas synonyme de son éradication totale dans cette région du monde, comme en témoignent les récentes attaques contre les forces de la Coalition mondiale contre Daech présentes en Iraq. C'est pourquoi nous appelons les autorités irakiennes et la Coalition mondiale contre Daech à rester vigilantes et à poursuivre la lutte contre le terrorisme, afin de contrecarrer toute velléité de résurgence des activités et des sombres desseins de ces forces du mal.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Tout d'abord, nous remercions de son exposé d M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) . Nous apprécions grandement le travail de la MANUI en Iraq et son soutien à la Haute Commission électorale indépendante dans la préparation des élections législatives anticipées d'octobre.

Nous constatons avec satisfaction qu'à la suite de notre dernière réunion en février (voir S/2021/152), le Gouvernement iraquien a pris des mesures importantes pour préparer les élections, notamment en modifiant comme il se doit la loi relative à la Cour suprême fédérale. Nous nous félicitons de la mise en place d'une haute instance de contrôle chargée de promouvoir la participation des femmes et de proposer des mesures pour prévenir et réprimer toute violence à l'encontre des candidates.

Nous soutenons la demande de l'Iraq tendant à ce que l'ONU observe les élections, et nous demandons qu'une solution soit trouvée et qu'une décision soit prise à cet égard au Conseil dans les meilleurs délais. Des élections libres, régulières et transparentes sont essentielles pour garantir l'intégrité du processus électoral et gagner la confiance du public dans ce processus, ainsi que pour assurer la stabilité de l'Iraq. La liberté d'expression et de réunion reste indispensable au développement démocratique de l'Iraq.

La Norvège condamne les récentes violences commises en Iraq, notamment l'assassinat d'un militant, Ihab Al-Wazni, à Karbala dimanche dernier, et la fusillade dont a été la cible un journaliste à Diouaniyé hier. Nous demandons aux autorités iraqiennes de retrouver les auteurs de ces actes et de les amener à en répondre. Alors que l'Iraq se prépare aux élections d'octobre, la sécurité et la protection de tous les citoyens iraqiens sont essentielles.

La stabilité à long terme ne saurait être obtenue sans s'attaquer aux causes profondes du conflit et de l'instabilité. Des réformes socioéconomiques et politiques doivent être engagées et une plus grande importance doit être accordée aux efforts de réconciliation. La Norvège soutient pleinement l'appel lancé récemment par le Premier Ministre Al-Kadhimi en faveur d'un dialogue national sans exclusive, à la suite de la visite historique du pape François en Iraq en mars. Nous nous félicitons également des progrès réalisés concernant la loi sur le budget fédéral et l'accord entre Bagdad et Erbil. Nous exhortons Bagdad et la Région du Kurdistan à poursuivre leur dialogue afin de résoudre toutes les questions en suspens et de promouvoir une coopération accrue.

La mise en œuvre de l'accord de Sinjar doit également faire l'objet d'une plus grande attention. Il est essentiel que l'accord soit mis en œuvre au moyen d'un dialogue entre les parties concernées et qu'il conduise à la reconstruction et à la fourniture de services de base. La Norvège se félicite en outre de l'adoption de la loi sur les femmes yézidiées rescapées, qui fait date. Il est essentiel de faire en sorte que les responsabilités soient établies et que justice soit faite pour les rescapés en vue de favoriser la guérison et la réconciliation nationales.

Cependant, en dépit de ces faits encourageants, il existe encore des raisons de s'inquiéter, et une attention concertée est nécessaire en cette période charnière pour l'Iraq. La situation en matière de sécurité reste précaire et instable. Nous demeurons profondément préoccupés par la poursuite des activités terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant, ainsi que par les attaques répétées contre les forces de la Coalition.

Cela étant, la collaboration continue entre l'Iraq et ses partenaires internationaux et régionaux, qui vise à promouvoir la paix et la stabilité régionale, est encourageante. Sur ce point, la Norvège tient à souligner la nécessité d'aborder la question des changements climatiques et de la pénurie d'eau. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/426), les défis communs, tels que les changements climatiques, nécessitent des solutions communes afin de s'engager sur la voie de la stabilité et de la sécurité.

Une attention soutenue doit également être accordée aux conséquences des déplacements de population. Si nous nous félicitons de la décision prise par le Gouvernement de suspendre la fermeture des camps de déplacés, nous restons préoccupés par la gravité de la situation humanitaire, et nous appelons de nos vœux la recherche de solutions durables. Tous les retours doivent se faire en toute sécurité, sur une base volontaire et durable et dans la dignité. Par ailleurs, la pandémie de maladie à coronavirus a pesé lourdement sur l'Iraq, aggravant ces difficultés et bien d'autres. À cet égard, nous exprimons notre profonde sympathie aux victimes du tragique incendie de l'hôpital Ibn Al-Khatib à Bagdad.

Enfin, nous nous félicitons des progrès accomplis en ce qui concerne la restitution des biens koweïtiens et le rapatriement des ressortissants du Koweït et de pays tiers, ainsi que des dépouilles de ressortissants du Koweït et de pays tiers. Nous nous félicitons de la coopération entre l'Iraq et le Koweït pour clore ce dossier humanitaire.

Annexe XI**Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Je voudrais tout d'abord exprimer notre profond regret que nous ayions dû de nouveau tenir une réunion selon le format informel de visioconférence, car rien ne nous empêche de tenir des séances en présentiel dans la salle du Conseil de sécurité, dans le respect de toutes les exigences de distanciation physiqueliées à la pandémie de maladie à coronavirus. La situation épidémiologique à New York s'améliore progressivement, et la ville revient à la normale. Néanmoins, l'hésitation de certains de nos collègues à reprendre les séances en présentiel nuit à l'efficacité du Conseil de sécurité. Nous prions la présidence chinoise de faire des efforts pour que le Conseil puisse revenir sans plus tarder à sa forme traditionnelle de travail.

Nous remercions de son exposé M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq . Nous réaffirmons notre appui aux activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans tous les aspects de son mandat.

Nous sommes préoccupés par les nombreux défis auxquels l'Iraq, pays ami, est confronté. La détérioration de la situation socioéconomique suscite des protestations au sein de la population. La situation est aggravée par la baisse des recettes publiques due à la chute des prix du pétrole et à la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Dans ce contexte, des unités terroristes clandestines continuent de mener des raids.

Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement iraquien, sous la direction du Premier Ministre Al-Kadhimi, pour améliorer la situation en Iraq en assurant la sécurité et l'ordre public dans le pays. Dans le même temps, nous comprenons que les autorités sont confrontées à des problèmes qui ne peuvent être résolus du jour au lendemain. Les aspects socioéconomique et humanitaire de la situation en Iraq requièrent l'attention et l'assistance de la communauté internationale, notamment étant donné la pandémie et la nécessité de restaurer les zones dévastées par l'État islamique d'Iraq et du Levant. Nous saluons donc l'adoption du budget de 2021, qui permettra de résoudre plusieurs questions urgentes, parmi lesquelles l'organisation d'élections, la répartition des revenus pétroliers et la mise en œuvre de projets sociaux.

La lutte contre le terrorisme a encore toute raison d'être. Malgré les progrès réalisés par l'Iraq dans ce domaine, les conditions de sécurité demeurent fragiles dans le pays, notamment en raison de la résurgence du terrorisme clandestin. Il est indispensable que toutes celles et tous ceux qui participent à la lutte contre le terrorisme en Iraq restent déterminés à respecter la souveraineté de l'État iraquien et coordonnent leurs actions avec Bagdad.

L'une des priorités du Cabinet du Premier Ministre Al-Kadhimi est de préparer les élections législatives anticipées prévues en octobre. Nous espérons que les principales forces politiques iraqiennes parviendront au consensus indispensable sur cette question. Nous nous félicitons que les Iraquiens aient demandé au Conseil de sécurité de confier une mission d'observation des élections législatives à la MANUI. Compte tenu de la prorogation du mandat de la MANUI, nous sommes prêts à participer à une discussion ciblée sur cette question au Conseil.

La détermination de Bagdad et de Koweït à régler rapidement toutes les questions en suspens dans le dossier Iraq-Koweït et la dynamique positive et stable de ce processus méritent un appui tout particulier de notre part.

Nous réaffirmons notre position de toujours selon laquelle l'Iraq ne doit pas devenir le théâtre d'affrontements régionaux. Nous demandons à tous les acteurs extérieurs qui ont un intérêt à voir l'Iraq se stabiliser de s'abstenir de mesures susceptibles de nuire à la situation dans le pays. Nous apprécions les efforts déployés par Bagdad pour établir de bonnes relations avec ses voisins. Il est à espérer que l'Iraq et les autres acteurs régionaux mettront à profit leur potentiel diplomatique afin de promouvoir collectivement la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient sur la base de la résolution 598 (1987) et de la position russe correspondante.

Annexe XII

Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier à mon tour la Représentante spéciale, Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé et à lui exprimer, ainsi qu'à son équipe, notre gratitude pour les efforts qu'elles ne cessent de consentir en Iraq. Je salue également la participation de notre collègue, l'Ambassadeur Mohammed Hussein Bahr Aluloom, Représentant permanent de l'Iraq.

Nous commençons par saluer les des efforts que continue de déployer le Gouvernement iraquien pour assurer la tenue d'élections libres, équitables et crédibles, notamment grâce à l'adoption du texte modifiant la loi relative à la Cour suprême fédérale, qui est nécessaire pour la certification des résultats électoraux. L'appui continu de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à la Haute Commission électorale indépendante pour faciliter une préparation rigoureuse et efficace est crucial à cet égard. On ne soulignera jamais assez la nécessité d'organiser des élections ouvertes à tous. En conséquence, nous nous félicitons de l'accent mis par le Conseil des ministres sur la promotion et le suivi de la participation des femmes, ainsi que des mesures proposées par le Secrétariat général pour prévenir et combattre toute violence contre des candidates. Cette élection est l'occasion de restaurer l'unité de l'Iraq. Dans ce contexte, nous saluons également l'appel lancé par le Premier Ministre Al-Kadhimi en faveur d'un dialogue national global visant à renforcer la compréhension mutuelle entre les communautés iraqiennes et à reconstruire le tissu social du pays.

Nous saisissons également cette occasion pour saluer la loi sur les femmes yézidiées rescapées adoptée par la Chambre des députés. Cette législation constitue une mesure importante ; il s'agit du premier texte de loi du Gouvernement iraquien reconnaissant que les crimes commis par l'État islamique d'Iraq et du Levant contre les yézidis, les turkmènes, les chrétiens et les shabaks sont constitutifs de crimes de guerre. L'assistance et les réparations prévues par cette loi, ainsi que l'exclusion de toute amnistie future pour les auteurs des crimes qui y sont énumérés, constituent une mesure importante et louable. Les efforts visant à garantir la justice doivent se poursuivre.

Le Gouvernement a dû détourner son attention des efforts de préparation des élections pour faire face à l'augmentation des cas de maladie à coronavirus (COVID-19). Les doses de vaccins contre la COVID-19 livrées à l'Iraq dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et données par les partenaires de ce mécanisme sont essentielles dans la lutte contre la COVID-19. En outre, nous saluons les efforts déployés par le Programme des Nations Unies pour le développement pour remettre en état les établissements de santé, et nous félicitons l'Organisation mondiale de la Santé pour l'action qu'elle continue de mener avec le Ministère de la santé afin de veiller à la mise en place de mesures d'atténuation des risques liés à la COVID-19. Tout cela est certes encourageant, mais nous invitons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour renforcer la capacité du Gouvernement à faire face à la pandémie et aux problèmes économiques et humanitaires connexes. Nous appelons aussi tous les États Membres à appuyer le plan d'aide humanitaire de 2021 pour l'Iraq.

Nous ne pouvons pas parler de la situation humanitaire sans reconnaître le grave impact des changements climatiques sur l'Iraq, l'un des pays les plus vulnérables aux changements climatiques. Année après année, les records de chaleur menacent la santé des Iraquiens, créent des sécheresses et déciment l'agriculture, et ont transformé les restrictions d'eau en crise de l'eau. L'impact que plusieurs années de conflits ont eu sur l'environnement, ainsi qu'un nouveau genre de guerre, à savoir le mépris manifesté par

les principaux pollueurs loin d'Iraq, ont fait de cette terre ancienne chargée d'histoire un épicode moderne de la crise climatique. Nous saluons tous les efforts déployés pour faire face à l'urgence climatique et aux vulnérabilités, et engageons les principaux responsables à prendre des mesures urgentes en conséquence. Nous préconisons une aide durable à la mise en œuvre de mesures visant à renforcer la résilience face aux changements climatiques afin de remédier aux problèmes tels que la pénurie d'eau, car les facteurs de risque sous-jacents ne peuvent être dissociés de la réponse aux difficultés rencontrées dans le domaine de la sécurité.

L'identification et le retour de tous les nationaux du Koweït et de pays tiers ainsi que de leurs biens permettent aux familles des victimes de faire leur deuil. Nous nous félicitons des nouveaux progrès réalisés en matière d'identification des personnes et des biens disparus au cours de la période considérée. La collaboration constructive entre la République d'Iraq et l'État du Koweït est essentielle pour faire avancer ce dossier humanitaire. Nous saluons les efforts diligents de la MANUI, ainsi que le rôle du Comité international de la Croix-Rouge, pour appuyer et faciliter les progrès.

Enfin, nous affirmons notre appui à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Hennis-Plasschaert, et à la MANUI, et nous tenons à exprimer notre solidarité avec le peuple iraquien.

Annexe XIII

Déclaration de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son précieux exposé.

Ma délégation se félicite des différentes réformes importantes engagées en Iraq depuis un certain temps déjà. Ces réformes méritent le plein soutien et l'assistance de la communauté internationale. Dans ce contexte, la Tunisie encourage la poursuite des préparatifs des élections législatives d'octobre. Il convient notamment d'élargir les pouvoirs de la Cour suprême fédérale et de nommer ses membres, d'enregistrer les électeurs, de nommer des observateurs nationaux et de poursuivre les efforts visant à soutenir les capacités de la Haute Commission électorale indépendante et à promouvoir la participation des Iraquiennes aux élections. Ces préparatifs jetteraient les bases d'élections régulières, transparentes et crédibles, qui apporteraient la sécurité, la paix et la prospérité auxquelles le peuple iraquien aspire.

La Tunisie souscrit à l'aspiration iraquienne de renforcer le rôle de la MANUI afin de recevoir davantage de conseils, de soutien, d'assistance et de suivi, de manière à garantir le succès de ces importantes élections. Nous apprécions également à sa juste valeur l'appel du Premier Ministre iraquien, Mustafa al-Kadhimi, en faveur d'un dialogue national inclusif qui contribuera à promouvoir la stabilité politique et l'unité nationale en Iraq.

Nous réaffirmons également que la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq doivent être respectées, conformément à la Charte des Nations Unies et à tous les instruments internationaux, afin d'éviter que le pays ne soit le théâtre d'un conflit régional entre des forces extérieures.

S'agissant des réformes, l'Iraq continue de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à la situation économique difficile et mettre en œuvre sur le terrain les recommandations du livre blanc sur la réforme économique et financière. Nous nous félicitons en outre des décisions audacieuses prises pour combattre la corruption et la mauvaise gestion ; elles sont la manifestation d'une vision tournée vers l'avenir pour construire une économie iraquienne développée et prospère.

Ma délégation se félicite de la réconciliation entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan. La promulgation de la loi sur le budget fédéral constitue une nouvelle étape positive vers le règlement des différends en suspens et l'établissement de relations pacifiques et durables pour le bien de l'Iraq.

La Tunisie exprime toute sa solidarité avec l'Iraq dans sa lutte contre les résidus de groupes terroristes et les attaques que Daech continue de perpétrer. Elle exhorte la communauté internationale à soutenir l'Iraq dans cette lutte.

S'agissant des relations entre l'Iraq et le Koweït, nous exprimons notre satisfaction quant aux progrès importants réalisés sur le plan humanitaire et en matière d'échange des dépouilles des personnes identifiées. Nous saluons vivement la coopération entre les deux États et les efforts inlassables qu'ils déploient pour la consolider, ainsi que les efforts faits par l'Iraq pour honorer ses obligations et poursuivre la recherche des personnes portées disparues et des archives koweïtiennes.

En conclusion, ma délégation soutient le renouvellement du mandat de la MANUI et se félicite du rôle joué par le Bureau et les organismes des Nations Unies dans le soutien des efforts iraquiens et la contribution au renforcement des capacités iraquiennes dans de nombreux domaines.

Annexe XIV**Déclaration de M. Jonathan Allen, Représentant permanent adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Hennis-Plasschaert, et son équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, qui ne ménagent pas leur peine dans des circonstances difficiles.

Aujourd'hui, je vais axer mes remarques sur les élections, l'économie et les questions humanitaires et de sécurité. Je commencerai donc par la question essentielle pour nous tous, celle des élections. Comme la Représentante permanente des États-Unis et d'autres personnes aujourd'hui, je tiens à souligner que cette année est une année charnière pour l'Iraq. Les élections d'octobre pourraient constituer un moment décisif et une étape sur la voie d'une plus grande stabilité. Il est essentiel que le peuple iraquien ait le sentiment que le résultat de ces élections est représentatif de ses attentes. À cette fin, je me félicite que le Gouvernement iraquien soit résolu à organiser des élections libres, régulières et crédibles. Le Royaume-Uni est pleinement engagé en faveur du processus démocratique iraquien, et nous attendons avec impatience les discussions sur la manière dont l'ONU pourrait accroître sensiblement son appui aux élections, en complément des mesures d'assistance technique actuellement en place. En ce qui concerne les élections, je me félicite également de la mise en place d'une haute instance de contrôle chargée de promouvoir la participation des femmes et de proposer des mesures pour prévenir et réprimer toute violence à l'égard des candidates.

J'en viens maintenant à l'économie. Bien que nous nous félicitions que le Parlement iraquien ait approuvé le budget pour 2021, nous constatons que nombre des mesures les plus ambitieuses visant à réformer l'économie ont été supprimées. L'Iraq risque ainsi de rester vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole, ce qui compromet la réalisation d'un développement durable et inclusif et la capacité du pays d'atténuer la pauvreté. Nous exhortons donc le Gouvernement à poursuivre ces réformes économiques indispensables.

Dans ce contexte, je me félicite que la Représentante spéciale ait poursuivi sa concertation avec le Gouvernement iraquien et continué de le soutenir dans ses efforts de lutte contre la corruption. Comme le Gouvernement iraquien l'a lui-même reconnu, la lutte contre la corruption est essentielle au développement économique de l'Iraq et à l'instauration de la stabilité dans le pays. Il est important que ces efforts s'inscrivent dans le cadre de procédures pénales qui garantissent le respect des droits de la défense, l'équité et la transparence, conformément au système démocratique iraquien.

Nous continuons à juger préoccupantes la situation humanitaire des déplacés dans le pays – 1,2 million de personnes – et la fermeture des camps mis en place pour elles. Depuis 2014, le Royaume-Uni a consacré plus de 380 millions de dollars à l'aide humanitaire en Iraq, fournissant une bouée de sauvetage vitale à des millions de personnes sous forme d'abris, de soins médicaux et d'eau potable. Nous nous félicitons de la récente présentation par le Gouvernement iraquien de son plan national en faveur du retour des déplacés, et nous l'exhortons à donner la priorité à la recherche de solutions durables pour les déplacés et à collaborer étroitement avec l'ONU pour que tous les retours se fassent dans la dignité et en toute sécurité et qu'ils soient librement consentis.

Nous nous sommes également félicités que l'Iraq ait reçu, le 25 mars dernier, sa première livraison de vaccins de la part du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, qui s'inscrit dans le cadre du plan iraquien de vaccination

de la population vulnérable. Le Royaume-Uni a donné 750 millions de dollars au Mécanisme COVAX, et nous sommes fiers que l'ensemble des pays du Groupe des Sept se soient engagés à lui verser plus de 7 milliards de dollars.

Sur le plan de la sécurité, je tiens à condamner les récentes attaques perpétrées dans la Région du Kurdistan et à apporter mon soutien à l'enquête menée par le Gouvernement pour que les auteurs de ces actes en répondent. Les attaques incessantes menées dans tout le pays par Daech compromettent la stabilité de l'Iraq et démontrent également l'importance des efforts actuellement déployés par la Coalition mondiale contre Daech, en partenariat étroit, bien entendu, avec les forces de sécurité irakiennes.

Le Gouvernement irakien s'efforce de renforcer ses relations avec les pays voisins de la région. Nous continuons de soutenir cette approche et de souligner l'importance du dialogue et de la coopération entre l'Iraq et la Turquie en vue de lutter contre le terrorisme, de garantir la sécurité régionale et de protéger les civils. S'agissant des relations avec les pays de la région, je tiens à saluer la volonté commune des Gouvernements irakien et koweïtien de faire avancer le dossier des nationaux du Koweït portés disparus et des biens koweïtiens disparus, conformément à la résolution 2107 (2013), comme en témoigne le récent transfert par l'Iraq de biens koweïtiens. L'identification des dépouilles de huit autres nationaux koweïtiens portés disparus a été une étape très encourageante.

Je terminerai en disant que le Royaume-Uni continuera de soutenir le Gouvernement et le peuple irakiens au cours des mois décisifs à venir dans leurs efforts pour consolider la stabilité du pays grâce à des élections bien organisées, à la mise en œuvre de réformes économiques indispensables et à une lutte efficace contre le terrorisme.

Annexe XV**Déclaration de M^{me} Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé très instructif, et j'attends avec intérêt la déclaration du représentant de l'Iraq. Nous apprécions vivement les efforts soutenus déployés par la Représentante spéciale et son équipe, même si la maladie à coronavirus et les conditions de sécurité incertaines compliquent leur mission.

Je voudrais également commencer par présenter mes plus sincères condoléances au peuple iraquien pour l'incendie qui a ravagé l'hôpital Ibn Al-Khatib. Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière à Bagdad, l'Agence des États-Unis pour le développement international accorde une subvention de 238 000 dollars pour rénover et rééquiper complètement l'hôpital après cette terrible tragédie.

Aujourd'hui, je voudrais évoquer les progrès accomplis dans deux domaines essentiels pour l'avenir de l'Iraq : tout d'abord, les prochaines élections, et ensuite, l'économie, toutes deux se résumant fondamentalement à une question confiance.

Premièrement, je tiens à remercier le Gouvernement iraquien d'avoir demandé à l'ONU un appui supplémentaire pour les prochaines élections. Les élections sont la pierre angulaire de la démocratie et, pour renforcer la confiance, elles doivent être libres et régulières. C'est pourquoi nous prenons au sérieux la demande d'assistance de l'ONU formulée par l'Iraq. Nous saluons les efforts du Gouvernement iraquien qui, sous la direction du Premier Ministre Al-Kadhimi, s'emploie avec diligence à tenir sa promesse d'organiser des élections anticipées crédibles et à maximiser la participation à un moment critique de l'histoire du pays. Il s'agit d'une priorité absolue pour nous, États-Unis comme ONU, et nous voulons tous appuyer autant que faire se peut les élections iraquiennes.

À cette fin, nous souhaitons renforcer sensiblement les dispositions du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) afin d'accroître le rôle de l'ONU dans les élections iraquiennes. Notre objectif est d'autoriser une opération des Nations Unies capable de produire les résultats voulus par l'Iraq, à savoir une équipe onusienne suffisamment importante pour décourager la fraude, augmenter le taux de participation et rétablir la confiance dans la démocratie iraquienne. Il s'agit notamment de demander la mise en place d'une équipe des Nations Unies solide et visible, chargée d'observer le jour des élections en Iraq et de faire rapport au Secrétaire général sur le processus électoral. L'équipe d'assistance technique électorale renforcée de la MANUI sera plus grande, plus avancée et mieux équipée que les équipes électorales précédentes, et elle sera la plus grande mission d'assistance technique électorale des Nations Unies au monde. Pris ensemble, ce soutien électoral renforcé éclipsera les efforts de l'ONU en 2018.

La raison de cette équipe plus robuste est claire : la violence des acteurs armés contre les citoyens, les forces de sécurité et les journalistes menace de compromettre les élections. Nous sommes très préoccupés par les informations faisant état de harcèlement de la part des milices à l'encontre des militants, des manifestants et des personnes qui critiquent ouvertement les groupes armés opérant en dehors du contrôle de l'État. Pour notre part, nous condamnons dans les termes les plus catégoriques l'assassinat, le 9 mai, d'Ihab Jawad Al-Wazni, l'un des chefs du mouvement de protestation, à Karbala. Cet assassinat s'inscrit dans une tendance inquiétante et inacceptable qui cherche à faire taire par la violence les voix indépendantes en Iraq.

Certains des auteurs de ces actes sont des milices alignées sur l'Iran. Elles attaquent les bases irakiennes accueillant les forces de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant ainsi que les convois de ravitaillement – qui sont tous deux présents en Iraq à l'invitation de ce dernier –, tuant et blessant des citoyens irakiens. Parmi les autres groupes violents figurent également les vestiges de l'État islamique qui terrorisent encore les citoyens et tuent des membres des forces de sécurité irakiennes dans les zones libérées, y compris dans la Région du Kurdistan. Les États-Unis continueront à se tenir aux côtés de celles et ceux qui recherchent un avenir pacifique et prospère pour l'Iraq. Les Irakiens doivent pouvoir se réunir pacifiquement et exprimer leurs préoccupations.

Pour exactement les mêmes raisons, l'Iraq mérite une presse libre et florissante. La Journée mondiale de la liberté de la presse a été célébrée la semaine dernière. Ce jour-là, je me suis souvenue du meurtre du journaliste irakien Ahmed Abdul Samad, abattu à Bassora l'année dernière. Son meurtre brutal n'a pas seulement ôté une vie, il a attaqué une liberté fondamentale que tous les Irakiens méritent, à savoir celle de disposer de médias libres qui informent le public. Ahmed mérite que les responsables rendent des comptes. Il mérite la justice, comme tant d'autres.

Compte tenu de ces violences et des violations qu'elles entraînent, les Irakiens sont en droit de demander des comptes à leur gouvernement. Ils méritent et peuvent exiger le soutien total du Gouvernement pour faire valoir leurs droits. Et tous les Irakiens, journalistes compris, doivent être libres de s'exprimer et de se réunir pacifiquement. Se battre pour ces droits et libertés, ainsi que pour d'autres, notamment le droit à un procès équitable, est nécessaire pour instaurer la confiance dont les électeurs veulent et ont besoin.

Deuxièmement, les États-Unis restent attachés au développement économique de l'Iraq. Nous saluons l'adoption de la loi de finances fédérales de 2021, et en particulier l'esprit de compromis entre le Gouvernement irakien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan qui la sous-tend. La mise en œuvre complète et rapide des dispositions de l'accord budgétaire permettra d'engager des réformes économiques qui profiteront à tous les Irakiens. De même, nous appuyons les efforts du Gouvernement irakien pour mettre en œuvre le livre blanc sur les réformes économiques. Ces mécanismes doivent être activés dès que possible.

Au bout du compte, à l'instar d'élections véritables, une véritable reprise économique est une question de confiance. La corruption endémique qui sévit dans tant de régions en Iraq sape systématiquement les progrès économiques. Des réformes solides visant à mettre fin à la corruption sont la clef pour restaurer la confiance dans les organes politiques irakiens. C'est pourquoi nous félicitons le Gouvernement de ses efforts visant à jeter les fondements de la confiance, tant pour les élections que pour l'économie, et l'encourageons à poursuivre les mesures auxquelles il s'est engagé.

Annexe XVI

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé très utile. Je remercie également l'ensemble du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires opérant sur le terrain pour leur dévouement de tous les instants à la mise en œuvre du mandat de la Mission dans des circonstances difficiles.

Je salue la participation de l'Ambassadeur Mohammed Hussein Bahr Aluloom, Représentant permanent de l'Iraq, à la présente réunion.

Face aux défis multiples et interdépendants auxquels le pays est actuellement confronté, nous réaffirmons notre appui total aux efforts concertés entrepris par le Gouvernement iraquien pour poursuivre les préparatifs des élections législatives d'octobre. À cet égard, nous appuyons la demande d'assistance électorale présentée par le Gouvernement iraquien au Conseil de sécurité. Nous continuons à insister sur le fait que les élections sont des élections iraqiennes qui doivent être dirigées par l'Iraq.

Nous souhaitons voir des élections libres, régulières et inclusives, avec une large participation de tous les segments de la société, en particulier les femmes et les jeunes. À cet égard, nous sommes encouragés par les efforts déployés conjointement par ONU-Femmes et les institutions iraqiennes afin de favoriser la participation électorale des femmes, d'assurer un suivi et de prévenir la violence contre les candidates. Nous saluons également l'aide apportée par la MANUI à la Haute Commission électorale indépendante afin qu'elle puisse élaborer des procédures propres à permettre à tous les Iraquiens qui remplissent les conditions requises, y compris les personnes déplacées, de voter.

Nous saluons l'accord entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sur les questions budgétaires. Nous espérons que cet accord ouvrira la voie à des discussions constructives sur les questions non encore réglées. Nous prenons note des efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour tendre la main aux partenaires régionaux et internationaux afin d'examiner les possibilités de coopération économique. Nous sommes favorables au renforcement de la coopération entre l'Iraq et les pays de la région pour faire face aux défis communs. Dans le même temps, nous continuons d'appeler tous les acteurs régionaux et internationaux à respecter pleinement l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

En ce qui concerne les questions humanitaires, nous prenons note des informations selon lesquelles le Gouvernement iraquien a suspendu le processus de fermeture des camps de personnes déplacées. Nous saluons l'élaboration et la mise en œuvre du plan national consacré au retour des personnes déplacées et à la reconstruction. Nous exhortons les autorités iraqiennes compétentes et les partenaires internationaux à redoubler d'efforts pour assurer le retour ou la réinstallation sûrs, volontaires, dignes et durables des personnes déplacées, et d'éviter à tout prix une crise de seconds déplacements. Nous nous réjouissons également de l'adoption de la loi sur les yézidiés rescapées, qui reconnaît l'existence de femmes ayant survécu à des violences sexuelles liées au conflit et prévoit une assistance et des réparations pour les victimes.

Nous nous joignons aux autres membres du Conseil pour saluer la poursuite de la coopération entre les Gouvernements iraquien et koweïtien dans la recherche des nationaux du Koweït et de pays tiers portés disparus et la restitution des biens koweïtiens. Nous nous félicitons de la récente identification par ADN de

Koweïtiens et de Saoudiens portés disparus, ainsi que de la remise d'un lot de biens au Gouvernement koweïtien le 28 mars. Nous saluons l'assistance fournie par la MANUI et le Comité international de la Croix-Rouge aux autorités nationales afin qu'elles puissent remplir leurs obligations conformément à la résolution 2107 (2013).

Avant de conclure notre intervention, nous tenons à réaffirmer l'appui du Viet Nam au mandat de la MANUI et aux organismes des Nations Unies, qui aident l'Iraq à maintenir sa stabilité et sa sécurité et qui fournissent une aide humanitaire aux personnes gravement touchées par le conflit, la pauvreté et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous sommes impatients de collaborer avec les membres du Conseil pour renouveler le mandat de la MANUI d'ici la fin du mois.

Annexe XVII**Déclaration de la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter S. E. M. Zhang Jun, Représentant permanent de la République populaire de Chine, pour l'accession de son pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois.

Je remercie de son exposé M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) .

Depuis la dernière réunion du Conseil sur la situation en Iraq en février 2021 (voir S/2021/152), il n'y a pas eu de véritable changement dans la situation ni dans l'ampleur des défis majeurs et interdépendants d'ordre économique, sécuritaire, sanitaire et social auxquels mon pays, l'Iraq, est confronté. Le Gouvernement continue de travailler au mieux de ses capacités et au plus haut niveau, comme promis, pour répondre aux exigences de la population en préservant la paix et la sécurité, en fournissant des services, en luttant contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), en combattant le terrorisme, en procédant à des réformes politiques et économiques et en prenant les mesures qui s'imposent pour se préparer à organiser des élections libres et régulières.

La situation économique et financière du pays est une priorité pour le Gouvernement iraquien, qui cherche des solutions durables. Le Gouvernement a commencé à mettre en œuvre le livre blanc sur la réforme économique et financière afin de restructurer l'économie nationale en réduisant la dépendance à l'égard des recettes pétrolières et en stimulant les investissements dans différents secteurs, en plus d'organiser un vote sur le budget 2021 à la Chambre des députés. Parallèlement à ce défi, le Gouvernement est confronté à une nette augmentation des cas de COVID-19, qui ont dépassé la barre des 8 000 infections quotidiennes. Pour faire face à ces difficultés, le Conseil des ministres a décidé, le 10 février, de former un haut comité de la réforme, dirigé par le Premier Ministre Mustafa Al-Kadhimi, et d'accélérer l'adoption de l'automatisation et de procédures de gouvernance électronique dans tous les départements et institutions de l'État afin de renforcer les efforts de lutte contre la corruption.

Depuis sa formation, le Gouvernement actuel est fermement décidé à honorer l'engagement qu'il a pris envers le peuple de répondre aux revendications des manifestants. À cet égard, le Gouvernement s'emploie à gagner la confiance de la population, en particulier des jeunes, en écoutant leurs opinions et en respectant le droit constitutionnel de manifester pacifiquement ainsi que la liberté d'expression.

Le Gouvernement s'est également engagé à protéger les manifestants contre toute violation de leurs droits fondamentaux. Les autorités compétentes ont déployé des efforts considérables pour empêcher les groupes hors-la-loi de s'en prendre aux manifestants et pour réduire au minimum le nombre d'incidents, en adoptant un certain nombre de mesures, dont la plus importante est la poursuite en justice des bandes criminelles qui s'en prennent aux manifestants. Mon gouvernement a également déployé des efforts considérables pour indemniser les victimes et leurs familles et pour faire davantage pour que les responsables de ces violations répondent de leurs actes, en créant une équipe d'enquête chargée de faire la lumière sur les événements sanglants afin d'empêcher que de telles violations ne se reproduisent à l'avenir. Des procédures judiciaires appropriées ont été engagées, conformément à la législation nationale pertinente, contre des membres des services de sécurité qui

ont pris pour cible des manifestants. Un conseil consultatif pour la reconstruction des provinces a été créé, et un comité chargé d'enquêter sur les violences récentes a été formé. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'engagement du Gouvernement iraquien à faire respecter l'état de droit, à faire en sorte que toutes les armes soient sous le contrôle de l'État et à promouvoir les efforts de réforme de la sécurité dans les institutions gouvernementales afin de renforcer les procédures relatives aux droits de l'homme dans le contexte de ses efforts pour faire respecter l'état de droit. Des problèmes de sécurité considérables persistent, et portent atteinte aux efforts déployés par le Gouvernement dans divers domaines. Le terrorisme, qui constitue la menace la plus redoutable et la plus tenace, est le principal problème. À cet égard, l'Iraq réaffirme son engagement à poursuivre sa coopération avec la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme, et à continuer de mobiliser les capacités des entités nationales compétentes. Il m'est donc agréable de souligner deux points importants. Le premier concerne le climat positif qui a prévalu tout au long du troisième cycle du dialogue stratégique avec les États-Unis d'Amérique. Le second concerne la détermination de l'Iraq à soutenir les victimes du terrorisme. La Chambre des députés a promulgué la loi sur les femmes yézidiennes rescapées.

Mon gouvernement souligne qu'il est pleinement déterminé à protéger le personnel et les locaux des missions diplomatiques et consulaires basées en Iraq. À cet égard, il met tout en œuvre pour empêcher que des attaques à la roquette lancées par des groupes hors-la-loi ne se reproduisent. Par ces attaques, ces groupes cherchent à déstabiliser l'Iraq et à nuire à la coopération entre le Gouvernement et la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme. Ces problèmes de sécurité redoutables n'ont pas dissuadé l'Iraq d'avancer dans les préparatifs des élections anticipées, libres et régulières, qui seront organisées en réponse aux exigences des manifestants. Les plus importantes mesures prises par l'Iraq sont la promulgation de la nouvelle loi augmentée concernant la Cour suprême fédérale, et la décision de la Chambre des députés de voter sa propre dissolution, avec effet le 7 octobre, en prévision des élections prévues le 10 octobre. Le Gouvernement iraquien est déterminé à créer un environnement propice au dialogue avec le Gouvernement de la Région du Kurdistan, en particulier en ce qui concerne le budget, le contrôle des points de passage de la frontière et la gestion des ressources pétrolières. Il s'engage également à faire en sorte que les réunions soient intensives et se tiennent régulièrement afin de conclure un accord durable sur différentes questions.

Mon pays, l'Iraq, place l'idée de coopération au centre de ses relations avec le Koweït et se conforme aux obligations énoncées au paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013), notamment en recherchant les dépouilles des Koweïtiens disparus et les biens koweïtiens, et en continuant à couvrir les versements d'indemnisation en temps voulu.

L'Iraq continue de faire la preuve qu'il est pleinement déterminé à payer les indemnités en temps voulu. Son dernier paiement a été effectué le 28 avril 2021, pour un montant de 380 millions de dollars. Le montant restant dû au Koweït n'est que de 1,7 milliard de dollars, sur un total initial de 52,4 milliards de dollars.

En ce qui concerne la question des personnes disparues, l'Iraq se félicite de l'annonce faite par les autorités koweïtiennes selon laquelle les restes de huit personnes disparues ont été identifiés, ce qui fait qu'au total, sur les 69 personnes dont les dépouilles ont été remises en deux fois depuis août 2019, 28 ont été identifiées. Dans le même temps, l'Iraq prie la Commission tripartite et l'État du Koweït d'accélérer le processus d'annonce des résultats des tests ADN effectués sur les dépouilles des 41 autres personnes et de procéder à une annonce au plus tôt.

Les élections anticipées à venir sont une composante essentielle du programme de réforme que le Gouvernement iraquien s'est engagé à mettre en œuvre. Compte

tenu de l'importance de ces élections, mon gouvernement a adressé deux lettres au Conseil de sécurité, la seconde en février 2021, pour demander l'appui de l'ONU en matière d'observation électorale.

Susciter et accroître la confiance des citoyens dans le processus électoral est un facteur clef pour assurer le succès du pilier le plus important de la démocratie, à savoir les élections. À cet égard, le Gouvernement et le peuple irakiens sont convaincus que l'ONU fera preuve d'impartialité en établissant des normes d'intégrité et de transparence pour le processus électoral et en prévenant toute violation le jour du scrutin. C'est cette confiance que mon gouvernement souhaite instaurer pour renforcer et rétablir pleinement la confiance des électeurs dans le processus électoral, ce qui les incitera à participer activement, afin que la volonté du peuple s'exprime dans les résultats des élections. Ces résultats, à leur tour, se traduiront par la formation d'un gouvernement qui tire sa force d'un large soutien populaire et qui est capable de relever divers défis, de consolider la stabilité et de lutter contre le terrorisme.

Mon gouvernement comprend que la nouvelle date des élections, fixée au 10 octobre 2021, donne à l'ONU le temps de répondre plus efficacement à la demande iraquienne tout en respectant la souveraineté du pays et en coopérant avec les autorités nationales compétentes.

À cet égard, mon gouvernement souscrit au contenu de la proposition du rédacteur concernant la demande d'observation électorale faite par l'Iraq, et espère que les membres du Conseil appuieront cette proposition. L'Iraq souligne également qu'il s'engage à assurer une sécurité complète afin de protéger les observateurs des Nations Unies.

Enfin, je remercie le Secrétaire général de l'appui indéfectible qu'il apporte à l'Iraq en insistant sur le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale et en soulignant que la communauté internationale doit continuer d'appuyer l'Iraq et de coopérer encore plus étroitement avec ce pays pour assurer prospérité et stabilité au peuple irakien.

Au nom de mon gouvernement, je remercie la Cheffe et le personnel de la MANUI des efforts qu'ils ont déployés dans divers domaines, en particulier sur des questions liées à l'aide humanitaire et au développement, au cours de la période couverte par le rapport du Secrétaire général.
